



Le 5 septembre 2025,  
à Montreuil

**Aux USCBA/URCBA  
A la CEF/CFC  
Aux SG de syndicats  
Au collectif Formation Syndicale**

Cher camarade,

Nos décisions de congrès nous ont amené à avoir une réflexion approfondie sur la qualité de notre vie syndicale et sur le fonctionnement de nos structures (syndicats et relais fédéraux)

Dans ce cadre, le collectif Formation Syndicale fédérale a réfléchi à construire un module intitulé « **Vie Syndicale : outils et repères** ».

Celui-ci a pour but de donner aux militants, ayant en charge des responsabilités dans les syndicats et relais fédéraux, des repères et des méthodes pour faire vivre notre organisation.

Comment donner les bases de fonctionnement pour avoir une qualité de vie syndicale satisfaisante ?

Comment mettre en œuvre nos résolutions de congrès ?

Je vous rappelle que les pré-requis pour cette formation sont impérativement le niveau 1 et/ou 2.

Nous te proposons de participer à cette session qui aura lieu du :

**8 décembre au 12 décembre 2025  
Début du stage 10 h 30  
A Montreuil – Salle Cazenave (1<sup>er</sup> étage – Noyau A)**

Le nombre de places étant limité, contacter Pascal Pelthier au 07.75.71.26.58 et retourner **très rapidement le bulletin d'inscription** (ci-joint) à la Fédération par courrier ou par Email : [formation@construction.cgt.fr](mailto:formation@construction.cgt.fr)

Pour information, vous pouvez vous inscrire également sur notre site dédié à la formation syndicale à l'adresse suivante : <https://fncsba.com/formationsyndicale>

*Dès votre inscription, vous vous engagez à participer au stage durant toute la période.*

Bien fraternellement, recevez, cher Camarade, nos sincères salutations.

**KOZIK Jean Louis**

Responsable à la formation syndicale

**FNSCBA**

**Fédération Nationale des Salariés de la Construction – Bois – Ameublement**

Case 413 – 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex – Tel : 01 55 82 85 02/Fax : 01 48 59 10 37 – CCP4115-22 M Paris  
Boîte aux lettres (e-mail) : [construction@cgt.fr](mailto:construction@cgt.fr) – Site internet : [www.construction.cgt.fr](http://www.construction.cgt.fr)

**Votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale est à adresser, à votre employeur, dès que vous êtes d'accord et à minima 30 jours à l'avance.**

*Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.*

*Le congé de formation économique, sociale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis de comité d'entreprise, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. **Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les huit jours qui suivent le dépôt de la demande.** En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.*

**000**

Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de  
l'entreprise ou de l'établissement .....

Adresse

Code Postal et Ville

A....., le .... /.... /....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise

du [date de début de la formation] ..... au [date de fin de la formation] .....,

en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

**Je vous rappelle que conformément à l'article L 2145-6 du code du travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 Septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.**

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

# Stage Vie Syndicale : outils et repères

du 8 au 12 décembre 2025

Montreuil (93)



## BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (dom.)

Numéro de portable : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Email : .....

Syndicat ou organisation : Syndicat : \_\_\_\_\_

USC : \_\_\_\_\_

- Oui Je (ne) souhaite (pas) un hébergement durant le stage  
 Non

**Bulletin à retourner avant le 28 novembre 2025 à l'attention de Pascal :**

FNSCBA CGT – Case 413 – 263 rue de Paris 93100 MONTREUIL

Portable : 07.75.71.26.58 - Tél fixe : 01.55.82.85.19 – Email : [formation@construction.cgt.fr](mailto:formation@construction.cgt.fr)

<https://fncsba.com/formationsyndicale>

**FNSCBA**

**Fédération Nationale des Salariés de la Construction – Bois – Ameublement**

Case 413 – 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex – Tel : 01 55 82 85 02/Fax : 01 48 59 10 37 – CCP4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (e-mail) : [construction@cgt.fr](mailto:construction@cgt.fr) – Site internet : [www.construction.cgt.fr](http://www.construction.cgt.fr)